

**Formulaire d'examen médical pour une commotion cérébrale
(remis à l'élève qui démontre ou signale un ou plusieurs
signe ou symptômes de commotion cérébrale)**

**Formulaire d'examen médical pour une commotion cérébrale
(remis à l'élève qui démontre ou signale un ou plusieurs
signes ou symptômes de commotion cérébrale)**

Nom de l'élève : _____

Date : _____

Dès que possible, l'élève doit faire l'objet d'une évaluation médicale effectuée par un médecin ou une infirmière praticienne. Au Canada, seuls les médecins et les infirmières praticiennes sont qualifiés pour poser un diagnostic de commotion cérébrale. Dans les régions rurales ou nordiques, l'évaluation d'une commotion cérébrale soupçonnée peut être effectuée par une infirmière avec accès préétabli à un médecin ou à une infirmière praticienne. Avant le retour à l'école, les parents/tuteurs doivent informer la direction de l'école des résultats de l'évaluation médicale en remplissant ce qui suit :

Résultats de l'évaluation médicale

- Mon enfant a fait l'objet d'une évaluation et une commotion cérébrale n'a pas été diagnostiquée et peut donc reprendre sa pleine participation à l'apprentissage et à l'activité physique sans aucune restriction.
- Mon enfant a fait l'objet d'une évaluation et une commotion cérébrale a été diagnostiquée. Un plan de retour à l'école (RAE) et de retour à l'activité physique (RAAP) personnalisé, graduel, et supervisé par un médecin devra être suivi.
- Mon enfant a fait l'objet d'une évaluation et une commotion cérébrale n'a pas été diagnostiquée, mais l'évaluation a mené au diagnostic et aux recommandations qui suivent :

Commentaires :

Médecin ou infirmière praticienne qui effectue l'évaluation

Nom : _____

Numéro de téléphone : _____

Parent/tuteur

Signature du parent/tuteur : _____

Date : _____

Copie originale : D.S.O. de l'élève

Copie : parent ou tuteur